Articulation(s) Articulations

NumeRev

N° 0 | 2020
Année Zéro - Première mise en mots pour une radicalité en Travail Social

Radicalité du travail social face à la pandémie

Anna RURKA *Maître de conférences*
UFR Sciences psychologiques et Sciences de l'éducation et de la formation (UFR SPSE)
Centre de recherche Education et formation (CREF, EA 1589)
Paris West University Nanterre La Défense

Édition électronique :
URL :
https://articulations.numerev.com/articles/revue-0/587-radicalite-du-travail-social-face-a-la-pandemie
DOI : numerev_1386
ISSN : 2728-834X
Date de publication : 17/05/2020

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : RURKA, A. (2020) Radicalité du travail social face à la pandémie. *Articulations*, (0). https://doi.org/10.34745/numerev_1386

Résumé :

La pandémie et ses conséquences à l'échelle mondiale, nationale et locale invitent le travail social à revenir à ses racines et à ses principes fondamentaux et fondateurs, c'est-à-dire à l'intention de transformer les réalités sociales, politiques et économiques. Cet article place au centre la radicalité travail social, en l'associant à l'action politique, actuelle ou/et potentielle. Les arguments présentés tentent à montrer que la crise pandémique peut s'avérer être un momentum pour une action collective radicale des travailleur.se.s du social.

Abstract:

The pandemic and its global, national and local consequences invite the social work to return to its roots and its fundamental and founding principles, i.e., the intention to transform social, political and economic realities. This paper places social work radicalism at the centre, linking it to current or/ and potential political action. The arguments presented tend to show that the pandemic crisis may be a momentum for radical collective action by social workers.

Présentation de l'autrice:

Anna Rurka est maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation UFR SPSE, CREF (EA, 1589), Université Paris Nanterre. Elle est co-rédactrice en cheffe de la revue Articulation(s).

anrurka@parisnanterre.fr

Mots-clés :
Politique, Travail social radical, Pandémie, Radical social work, Pandemic, Politics

Introduction

Durant la pandémie, sur le plan personnel, presque tout le monde a volontairement ou involontairement sacrifié ses libertés pour le bien public. Le confinement a eu des impacts sur l'humanité, sur la terre, sur les pays ou sur les collectivités territoriales, sur la vie de chacun. Sur le plan personnel et inter-individuel, ce confinement a constitué en

soi une expérience inédite pour au moins deux générations de la population mondiale.

Le choix de la terminologie pour définir le confinement a été depuis début erroné. L'organisation de la vie sociale a bien montré qu'il ne s'agissait pas d'une distanciation sociale, mais d'une distanciation physique, au profit d'une grande solidarité. La pandémie a prouvé l'influence réciproque entre toutes les composantes du système. Nous observons un vrai l'«effet papillon », si bien défini par Edward Lorenz.

La pandémie par sa radicalité a arrêté le monde, elle a arrêté les guerres (sans aucune garantie pour la paix durable), elle a stoppé en partie nos routines, elle a mis à l'épreuve nos procédures, nos conflits, elle a changé la course de notre vie quotidienne. Face à la radicalité de la pandémie, les institutions et les services du travail social ont été bousculés Les professionnel.le.s se sont vu.e.s confronté.e.s aux questions éthiques inédites. L'écart entre le prescrit et le réel s'est agrandi.

Dans ce contexte, le travail social ne devrait-il pas emprunter le chemin de la radicalité, impliquant un regard critique et approfondi sur les problèmes sociaux qui ont gagné en visibilité dans le contexte de la pandémie ? Le travail social ne devrait-il pas apporter sa contribution à l'analyse des systèmes organisationnels et structurels qui n'ont pas réussi à trouver des solutions à ces problèmes ? Ne devrait-il pas élargir sa vision, quant aux paramètres qui influencent à la fois les services du travail social et la vision politique qu'il porte ?

La réflexion critique et partagée par différentes parties concernées ne peut pas passer sous silence la connexion du travail social aux droits humains, sa contribution à la démocratie et à l'état de droit. Il semble essentiel que le regard porté sur le travail social inclut le mouvement dialectique entre les composantes « individuelle » et « institutionnelle », « personnel » et « politique ». L'analyse des contradictions (existantes ou nouvelles) entre ces composantes contribuerait à la production des connaissances et pourrait conduire au changement dans la loi et dans le fait.

Tour d'horizon du monde bousculé

La pandémie et les mesures prises ont changé la vie de l'humanité à plusieurs niveaux, provoquant presque une paralysie totale et totalisante.

Comme toute menace, elle a engendré la peur, qui elle, restera encore avec nous, marquée par les traumatismes de celles et de ceux qui ont été les plus exposés au stress aigu de longue durée.

Les outils numériques sont entrés dans les espaces intimes du sujet par le simple impératif d'être à la hauteur des enjeux, car « nous vivons un moment historique », nous a-t-on dit ! Grâce à ces outils, un sentiment de proximité a pu s'installer entre les interlocuteurs. Bien que l'utilisation des outils destinés au grand public pose une sérieuse question de confidentialité des échanges, du manque de transparence quant au stockage des données transmises et produites par les utilisateurs.

L’usage des applications de traçabilité en discussion ou à l’emploi actuellement dans certains États posent question de la protection de la vie privée et une éventuelle stigmatisation des personnes atteintes du virus. Les mesures d’incitation pour utiliser ses applications risquent de mettre sur la balance l’accès au test sérologique (toujours très limité en nombre) ou déconfinement total contre l’acceptation « volontaire » d’être tracé par tous les utilisateurs de l’application. De plus, cela reste un grand mystère de savoir comment ces applications impacteront nos attitudes et comportements vis-à-vis de l’extérieur au quotidien. Je ne sais toujours pas quoi faire, quand, en entrant dans un bus je réaliserais que je me trouve à côté d’une personne porteuse du virus ? Devrais-je attendre l’arrêt prochain pour descendre ou commencer à crier, tout en appuyant sur, je ne sais pas quel bouton de mon téléphone ?

En ce qui concerne les institutions publiques de l’enseignement, la continuité pédagogique a eu une signification au-delà de l’accès à la connaissance et aux diplômes. Attachée au service public, j’y vois avant tout la nécessité de sécuriser le fonctionnement et le rôle des institutions publiques dans un système démocratique qui ne laisse personne de côté, faisant ainsi référence au Programme de développement durable à l’horizon 2030 des Nations Unies.

Ce nouveau contexte a conduit chacun de nous à repenser notre rapport au temps et à l’espace. Ceci lorsqu’il s’agissait de supporter l’ennui ou d’avoir des journées trop courtes. L'immobilité du confinement, en parallèle à la surcharge du travail, nous a déstabilisé plus ou moins violemment.

Les problèmes et les professions négligés

La pandémie et les mesures de confinement ont amplifié les problèmes existants, jusqu’à présent négligés ou insuffisamment pris en considération par les politiques publiques : mal-logement, violence domestique, toute forme de violence contre les enfants, les inégalités, la pauvreté, le racisme et la discrimination. Nous n’avons pas été égaux pendant le temps de confinement et nous ne le serons pas pendant le déconfinement. Même si le virus n’a fait aucune distinction entre les membres de la société.

Les comités éthiques divers et variés, à différentes échelles, ont eu et continueront à avoir un vrai casse-tête, afin de décider ce qui est juste, proportionnel, légal et respectueux de la dignité de chaque personne. Au-delà des questions éthiques, ces comités ont un rôle de régulateur démocratique fort, car la démocratie est basée sur une tension éthique qui prend en compte la pluralité d’opinions, rend possible un processus dialectique de la construction des références communes.

La pandémie a valorisé des travailleur.se.s qui jusqu’à-là n’avaient pas l’attention du grand public, des médias ou des gouvernements. Le « sale boulot » (Lhuilier, 2005) est devenu noble, parce que ces femmes et ces hommes, pour la plupart issue de l’immigration ont montré que leur travail protège indéniablement notre santé. Le monde a finalement perçu leur utilité sociale ! On découvrira sous peu si ce changement du

regard modifiera la narration dominante et les rapports sociaux établis.

L'effectivité des droits face à l'exercice ou abus des pouvoirs

Notre carte du monde a été bouleversée et une exigence de revisiter nos références et le contrat social apparaît comme une évidence. En temps normal, il est rare d'entendre des hauts représentants des Etats dire : l'Etat ne peut pas tout, l'action bénévole et solidaire de la société civile est nécessaire pour dépasser la crise. Nous tous, y compris certains dirigeants, avons grandi dans notre conscience du monde, quant à la nécessité d'une co-action entre les acteurs étatiques et non étatiques, face aux enjeux mondiaux dont les plus urgents sont la justice climatique ou la justice sociale.

Les discours politiques et la gestion de crise ont donné aux dirigeants une opportunité de renforcer la confiance des citoyens. L'inverse est aussi vrai. Certains pays ont profité de ce temps d'arrêt quasi total pour faire passer les lois les plus controversées, comme l'interdiction de l'éducation sexuelle et l'interdiction totale de l'avortement en Pologne. Certains dirigeants ont profité pour renforcer le pouvoir exécutif et se passer des parlements. Certains d'autres ont maintenu des élections pour maintenir leur pouvoir en dépit du respect du droit de vote ou de la santé des milliers de personnes. Des lois qui devraient répondre à une nécessité se sont trouvées en conflit avec les droits fondamentaux garantis par les traités internationaux. Certains autres pays, comme Portugal, ont fait les choix humanistes qui leur garantiront une cohésion sociale dans l'avenir.

La remise en danger de certains droits humains à travers la dérogation aux traités (31 dérogations notées à ce jour selon Kushtrim Istrefi (2020)) nécessite plus que jamais un contrôle démocratique exercé par les institutions judiciaires, les institutions indépendantes des droits de l'homme, les médias et la société civile.

La société civile, y compris les travailleur.se.s du social, restent vigilante à tout abus du pouvoir, se mobilisent pour être au plus de la population, de leurs membres, réfléchir ensemble sur les mesures à entreprendre dans les différents secteurs d'activité, de partager les pratiques et se soutenir mutuellement. Au-delà des « webinars », les groupes restreints de soutiens sont créés. Une solidarité qui met en exergue une envie de partager et d'apprendre. Cependant, nous devons être conscients que les récessions déclarées par les États auront un impact économique à long terme sur le secteur de la société civile. Les pertes financières causées par les activités suspendues ou annulées sont déjà enregistrées dans le budget des organisations, obligeant certaines d'entre elles à restreindre leur activité et leur participation. De nouvelles solutions sont nécessaires et les donateurs privés seront priés à renforcer leurs soutiens et les voies par lesquelles les subventions arrivent à leur destination, notamment l'accroissement des subventions directes sera nécessaire.

Et quoi après ?

Ce bousculement peut-il conduire à une société meilleure, plus consciente des enjeux et

du projet pour l'avenir ? Selon Amartya Sen (2020), Prix Nobel en économie, Professeur à l'Université Thomas W Lamont et à l'Université de Harvard, « les leçons à tirer d'une crise dépendent certainement de la manière dont elle est gérée et des préoccupations qui ressortent. La politique est importante ici, y compris la relation entre les dirigeants et les gouvernés ». Selon l'auteur, il est possible de prendre les nouvelles orientations pour rendre le monde plus équitable « Un souci d'équité dans la gestion des crises atténuerait les souffrances dans de nombreux pays et offrirait de nouvelles idées pour nous inspirer à construire un monde moins inégal à l'avenir ».

A l'échelle mondiale, cette équité devrait être pensée à différentes échelles des territoires, impliquant un changement des rapports du pouvoir entre les acteurs étatiques et non étatiques, entre les classes et groupes sociaux, professions. Notre rapport au pouvoir peut changer, en accentuant son horizontalité, se montrant davantage coopératif et davantage centré sur l'Autre.

Dans la construction du « monde d'après », mais aussi dans la gestion du présent, un besoin d'entendre la voix des personnes concernées s'amplifie. Le monde a besoin d'un récit commun, cela contribue à sa résilience et conduit vers un nouveau projet politique, civique, démocratique à la base d'une communauté des valeurs partagées. Car il s'agit bien et avant tout des valeurs et de leur force unificatrice. Dans un monde où les groupes et les sociétés sont de plus en plus polarisés, le dialogue qui intègre sa part de conflictualité sera garant d'une société cohésive. Cela peut se faire par une participation civique, un sens commun de la justice sur laquelle on peut s'appuyer pour contrer l'envie accru de profits, du gain individuel et de la division.

Quel travail social face à cela ?

La période « post-pandémie » constitue une opportunité à réinventer le travail social, en identifiant les pratiques émergentes face à la crise, en questionnant les prescriptions et les références établies.

Les travailleurs sociaux ont montré un courage incroyable à assurer et à organiser le quotidienne des milliers d'enfants accueillis en protection de l'enfance, en allant à la rencontre des plus exclus, en protégeant les femmes contre la violence domestique, en assurant l'accès aux soins et aux droits des plus vulnérables. Les fédérations nationales et internationales ont amplifié la voix des travailleurs sociaux et ont concouru à la reconnaissance dans le discours public du travail fourni par les professionnels et avant tout par les intervenants à domicile des personnes accompagnées.

Le travail social et le politique

L'action citoyenne dans la sphère politique est reliée à la participation politique. La crise démocratique observée depuis un certain nombre d'années en Europe a clairement démontré que la démocratie et la participation politique ne se limitent pas au droit de vote ni à l'exercice de ce droit. Toutes les deux, elles impliquent un engagement citoyen dans les affaires publiques et la participation aux processus décisionnels à tous les

niveaux.

L'activité politique est instrument permettant obtenir une transformation politique. Il est donc indispensable au travail social critique qui vise à transformer la réalité sociale et à développer le pouvoir d'agir des personnes vulnérables En ce qui concerne les travailleurs sociaux en France cette question semble être plus controversée ou séparée de l'exercice de la profession. Elle montre une difficulté de positionnement éthique, politique et professionnel. Les professionnels se demandent s'ils peuvent avoir des initiatives politiques à titre professionnel, ou en tant que citoyens ou devront-ils davantage aider les personnes accompagnées à s'engager ?

Selon Meyer (2013 : 66), l'activité politique est une action individuelle ou collective visant à influencer le discours public, structure ou politique du gouvernement et en fin de compte, influencer la distribution des ressources et l'accès aux droits au sein de la société.

Dans certains pays, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile sont accusées par les hommes et femmes politiques d'être « politisées » ou d'exercer des activités politiques. Les accusations vont jusqu'à produire des lois qui interdisent à ces organisations d'exercer les « activités politiques » qui, en réalité, sont des activités civiques et légitimes. Le Royaume-Uni et l'Irlande, sans procéder à leur interdiction, ont des régulations les plus strictes, mais aussi lourdes à porter par les associations. Il suffit qu'un parti politique choisisse d'intégrer dans son programme un sujet qui fait l'objet de l'activité statutaire d'une organisation de la société civile pour que cette activité soit considérée comme politique. Dans ce cas, toute campagne d'information menée par cette organisation pendant la période préélectorale est régulée par d'autres lois et les obligations de l'organisation s'alourdissent considérablement. C'est une présentation très raccourcie et simplifiée. La réalité juridique, intentionnelle et la diversité du secteur la société civile est beaucoup plus complexe dans ces pays. Cependant cela montre que la frontière entre une activité civique, une action citoyenne et une activité politique est parfois très superficielle.

Pour Max Weber (1963), LE politique est l'instance qui permet le vivre ensemble et rend possible la résolution des conflits d'intérêts inhérents à la vie en société. Selon Ardoino (texte non daté), le politique est « inspiré par les conceptions gauchistes d'une démocratie directe où le citoyen se veut sujet politique, conscient de ses droits et riche d'une conscience critique ». LA politique, quant à elle, est liée aux interactions entres les personnes, à leurs droits et libertés et l'exercice des pouvoirs. « La politique, dans sa définition arendtienne, est l'espace contradictoire d'un lien et d'un écart. Un lien, car la politique est avant tout un rapport entre les hommes instauré par la loi, une relation qui s'installe à la place du vide occupé par le désert des peuples qui n'ont entre eux aucun contact normé. Un écart, puisque la politique est aussi la création d'un monde commun où subsiste la pluralité, où chaque peuple vient enrichir la vie et la connaissance communes en apportant sa façon d'être au monde » (Sommerer, 2005 :3).

La relation entre le politique et la politique « intéresse donc principalement la

dévolution démocratique et l'exercice du pouvoir qu'on espère à l'échelle macrosociale dialectisée par le jeu des rapports de forces, et contrôlée par les instances commises à cet effet » (Ardoino, texte non daté, p.8).

Cet aperçu terminologique permet de comprendre les liens directs entre le travail social et le politique (ang. *politics*) et l'activité politique (ang. *political)*, ainsi qu'avec les politiques publiques (ang. *policy / policies*)

Bien évidemment la structuration des politiques publiques et plus précisément des politiques sociales dépend du pouvoir législatif, exécutif et territorial qui dirige et organise le pays. C'est aussi ce pouvoir qui définit et parfois impose le rôle que les travailleur.se.s du social jouent dans la résolution des problèmes sociaux, en régulant notamment les mesures et les moyens qui leur sont alloués.

La participation des travailleur.se.s du social à la définition des priorités, au traitement des problèmes et à l'évaluation des politiques publiques devrait être une évidence . Il faut également mettre en avant leur rôle dans la cohésion sociale et des liens sociaux qui, de fait, sont politiques, au sens wébérien du terme.

Un questionnement quasi permanent des métiers du travail social est lié à la tension qui existe entre la dépendance de la profession aux principes et aux injonctions normatifs et la capacité, l'autonomie des acteurs à se mobiliser pour défendre les droits de celles et ceux au service desquels ils travaillent. Cela se traduit par un double défi politique de la profession : d'un côté les travailleur.se.s du social doivent démontrer leur efficacité et de l'autre préciser à qui ils doivent rendre compte : au financeurs et élus ou aux personnes qu'ils accompagnent. Le défi politique majeur se présente également, lorsqu'il s'agit d'observer la nature genrée des métiers du care et la timide façon dont les travailleuses sociales abordent les questions du politique et du pouvoir dans une société dominée par les hommes.

La force transformative du travail social dans le contexte de la pandémie

La pandémie oblige d'avoir une réponse globale à la crise engendrée. Les travailleurs sociaux dont les pratiques se situent au niveau local n'auront pas d'impact si une connexion directe entre leurs initiatives et le contexte global ne se fait pas. Une réflexion transversale est engagée internationalement sur les effets du néolibéralisme, les restrictions portées sur les droits fondamentaux des personnes accompagnées, l'impact du développement technologique sur les pratiques en travail social et beaucoup d'autres. Dans cette perspective, le travail social s'enrichit d'une dimension politique qui permet aux travailleurs sociaux de prendre la position des défenseurs des droits et être reconnus comme tels. Plusieurs actions de mobilisation ont eu lieu pendant la pandémie. L'action de plaidoyer constitue un important outil pour informer des droits et du non-accès aux droits.

Un élargissement successif d'horizons permettra à chacun de surpasser les délimitations produites et contribuera à la libération et à l'émancipation des

travailleur.se.s du social par eux-mêmes.

Pour cela, le retour au travail social radical (*ang. radical social work*) et sa vision critique peuvent constituer un appui théorique, idéologique et politique intéressant. Le travail social radical prend ses origines dans les années 70, à travers les mouvements féministes et antiracistes. Cependant, plusieurs chercheurs qualifient les mouvements précédents comme « *settlement movement* » des années 20, ou les mouvements de suffragettes comme de développement important pour l'évolution ultérieure (Lavalette, 2011). La radicalité de cette approche se situe dans son objectif qui vise à comprendre les causes profondes des problèmes sociaux. Dans cette perspective, le radicalisme voit les problèmes sociaux comme une construction sociale et le reflet d'un déséquilibre des pouvoirs au sein d'un système politique et au sein de la société Afin de résoudre ce problème, les pratiques en travail social devraient toujours incorporer des éléments de l'action politique visant les transformations sociales.

Aujourd'hui cette approche a été revitalisée par de nombreuses initiatives qui continuent à se mettre en place en Amérique latine, comme en Europe à travers le *Social Work Action Network*. Ce mouvement est né au début des années 2000, suite à la déception de nombreux professionnels britanniques qui, déçus des conditions de l'exercice du travail social (dépourvu de son essence), ont écrit un manifeste et ont organisé une conférence en 2006 (Lavalette, M., 2011).

Pour s'affranchir de ses propres limites et, comme le dit la définition internationale du travail social, lutter pour la justice sociale et la libération des personnes, le travail social ne peut pas se priver d'action politique. Bien au contraire, ses capacités créatrices devraient la soutenir dans l'objectif de lutter contre les inégalités.

Pour lutter contre ces inégalités, les mesures relevant des politiques publiques sont nécessaires. Elles ne seront pas porteuses du sens, si elles ne sont pas accompagnées d'un récit fédérateur qui présentera le monde plus juste, articulant les valeurs, les besoins et les droits. Les travailleurs sociaux ont la force collective pour construire leur récit ou s'approprier l'existant, notamment celui qui promut la mise en œuvre des Objectifs du développement durable.

C'est par la voie de mobilisation collective, seuls ou avec les autres acteurs, que les travailleurs sociaux affirment leur place d'acteurs du changement à l'échelle globale, pendant et après la pandémie.

Le vent du changement continue à souffler, l'entendez-vous ?

Références bibliographiques

ARDOINO (texte non daté). Education et politique aux regards de la pensée complexe. http://www.barbier-rd.nom.fr/ardoinocomplexite.htm

DAVIS J. K. (2010). Voting as empowerment practice. *American Journal of Psychiatric Rehabilitation, 13,* 243-257.

KUSHTRIM I. (18.04.2020). Notify or Not to Notify: Derogations from Human Rights Treaties. *Opinio Juris,* in association with the International Commission of Jurists

LAVALETTE, M. (Ed.). (2011). *Radical social work today: Social work at the crossroads*. Bristol, UK; Portland, OR, USA: Bristol University Press.

LHUILIER D. (2005) ; « Le « sale boulot » », *Travailler, 2,* n° 14, 73-98.

FAVRE, P, Comprendre le monde pour le changer. Épistémologie du politique. Presses de Sciences Po, 2005

MEYER M. (2013). Political interventions. In: *Encyclopaedia of social work*. New York: Oxford University Press

WEBER, M. (1963). *Le Savant Et Le Politique*. Paris : Union Générale d'Éditions, version numérisée.

SEN A. (2020). A better society can emerge from the lockdown. *Financial Times*. 15.04.2020

SOMMERER E (2005). L'Espace de la démocratie. Identité et altérité dans la conception arendtienne de la politique*. Le Portique*, pp.159-170.